

Campagne de communication sur le tri

Depuis 18 ans le tri sélectif en Pays d'Aix a considérablement évolué . En effet les systèmes de collecte ont été modifiés et simplifiés et les possibilités de recyclage ont été accrues.

Désormais la grande majorité du territoire du Pays d'Aix est collectée en biflux.
C'est à dire :

Je mets dans le contenant de tri des emballages et des papiers/journaux :

Les emballages en acier et aluminium (canette, boîte de conserve, aérosol, ...)

Les emballages en papier et carton (boîte de céréales, de gâteau, ...)

Les briques alimentaires (brique de lait, de soupe, ...)

Pour le plastique, je trie uniquement les bouteilles et flacons (bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel douche ou shampoing, ...)

Tous les papiers, journaux et les revues (débarassés de leur film plastique)

Je mets dans le contenant de tri du verre :

Les bouteilles, bocaux, pots et autres contenants. La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

Je mets dans la poubelle d'ordures ménagères :

Film plastique, pots de yaourts ou de crème en plastique

Barquettes en polystyrène

Cartons ou papiers souillés

Les déchets alimentaires (restes de repas) sauf si vous avez un composteur.

J'apporte à la déchèterie :

Le bois (les caquettes, les palettes,...)

Le Verre (les verres de table, vitres ou miroirs sont à déposer en déchèterie)

L'électroménager usagé doit être déposé en déchèterie.

Le Mobilier (quelle que soit la taille les meubles doivent être déposés en déchèterie)

Les habitants du Territoire du Pays d'Aix peuvent également déposer leurs objets usagés dans l'une des ressourceries du Territoire afin de leur offrir une nouvelle vie.

Plus de renseignements sur notre site : paysdaix.fr ou au 0810 00 31 10

Pour vous abonner à la newsletter : <http://www.agglo-paysdaix.fr/abonnez-vous/newsletter.html>

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE EN 2016 ET EXEMPLES DE PRODUITS RECYCLES :



En 2016, sur le territoire du Pays d'Aix, **7600 tonnes de verre** ont été valorisées (équivalent à **16 830 000 bouteilles**).

Cela a permis de réaliser une économie de **5 000 tonnes de sable** et la production de l'équivalent de **16 200 000 nouvelles bouteilles de 75cl**.



En 2016 le Pays d'Aix a trié **150 tonnes de briques alimentaires** (équivalent à **5 730 770 briques de 1 litre**).

L'économie réalisée est de **295 tonnes de bois**, et a permis la fabrication de l'équivalent de **993 800 rouleaux de papier toilettes**.



Les **3 360 tonnes de cartonnettes** triées par le Pays d'Aix (équivalent à **46 708 330 boîtes de céréales**), ont permis de réaliser une économie de **4 730 tonnes de bois** et la production de l'équivalent de **55 489 500 boîtes d'œufs**.



Les **bouteilles et flacons opaques en PEHD** triés sur le Territoire du Pays d'Aix représentent **445 tonnes soit l'équivalent de 13 937 500 bouteilles de 1 litre**. Le bénéfice environnemental est une économie de **225 tonnes de pétrole brut et de 680 tonnes d'émission de CO2**.

De plus, **3 030 bancs publics ou 30 280 bacs de collectes** peuvent être fabriqués.



En 2016, sur le territoire du Pays d'Aix, **855 tonnes de plastique transparent** ont été valorisées (**24 371 430 bouteilles de 1,5 litre**).

L'économie réalisée est de **520 tonnes de pétrole brut** et a permis la création de l'équivalent de **618 425 couettes**.



Le Territoire du Pays d'Aix a valorisé **370 tonnes d'acier (4 076 925 boîtes de conserve)**. Cela a permis de réaliser une économie de **710 tonnes de minerai de fer et l'équivalent de 660 tonnes de CO2**.

En outre, cela peut permettre la fabrication de **530 voitures**.



L'aluminium recyclé en 2016 représente **35 tonnes (2 333 330 canettes)** et une économie de **85 tonnes de bauxite**.

Ainsi **4 100 chaises** peuvent être fabriquées ou encore **10 255 vélos**.

Cliquez ici pour télécharger votre application.
<http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets.html>

